



. Certification RS6861 - « Extension ou rehaussement de cils » enregistrée auprès de France Compétences au 31/10/2024.

. Cette certification permet de valider les compétences pour l'exercice de l'intensification du regard par la pose d'extension ou le rehaussement de cils grâce à différentes longueurs, courbures et épaisseurs.

. Vous trouverez les Objectifs et Compétences attestées de cette certification sur le lien ci-dessus de France Compétences.

. Lors de votre formation en petit groupe, vous bénéficierez de moyens pédagogiques à disposition pendant toute la durée de votre formation.

. Selon votre niveau et vos besoins, nous vous proposons la formation sur plusieurs jours, consultez-nous et/ou regardez dans formations/programme (extension, rehaussement, volume russe)

. Cette certification vise les personnes ayant une Expérience professionnelle en tant que Conseiller/Conseillère beauté, Esthéticien praticien/Esthéticienne praticienne, Formateur/Formatrice en esthétique, Professionnels d'institut de beauté, Coiffeur/coiffeuse, Visagiste, Maquilleur/Maquilleuse ou titulaire d'un diplôme en esthétique : CAP en esthétique ou en coiffure ou bien dans le domaine de l'esthétique avec une attestation sur l'honneur et un QCM pour attester votre niveau.

. Il faut vous enregistrer au minimum 11 jours ouvrés avant le début de la formation pour le CPF.

. L'examen se déroule sous condition professionnelle devant un jury (pendant 2 heures) - 15 min d'oral en amont / 1h30 de pratique sur modèle / 15 min d'oral en aval

. Notre centre est accessible aux personnes porteurs d'Handicap- merci de nous contacter en amont.